

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-AC421

présenté par

M. Odoul, M. Ballard, Mme Auzanot, Mme Bamana, M. Beaurain, M. Bilde, M. Chudeau,  
M. Clavet, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Joncour, Mme Joubert, Mme Parmentier, M. Perez,  
Mme Roy, M. Sanvert et Mme Sicard

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Sport	3 000 000	0
Jeunesse et vie associative	0	3 000 000
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	0
<b>TOTAUX</b>	3 000 000	3 000 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement prévoit d'abonder, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, d'un montant de 3 millions d'euros pour l'action « 03 – Prévention par le sport et protection des sportifs » du programme n° 219 « Sport » et, pour les besoins de la recevabilité financière, de minorer du même montant les crédits, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, pour l'action « 01 – Développement de la vie associative » du programme n° 163 « Jeunesse et vie associative ».

---

En effet, dans un livre documenté intitulé « Quand l’islamisme pénètre le sport », paru en 2023, l’ancien gendarme, fonctionnaire du ministère des Sports, docteur en sociologie, Médéric Chapiteaux a démontré que le communautarisme, le séparatisme, la radicalisation, voire la bascule vers le terrorisme, gangrènaient le monde des associations sportives et du sport français.

À ce titre, les chiffres des autorités publiques sont très clairs. Selon l’Observatoire de la jeunesse, du sport, de la vie associative et de l’éducation populaire, 65 000 pratiquants s’entraînaient au sein d’associations sportives communautarisées. Pour l’Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), 11 000 sportifs s’entraînaient dans cent vingt-deux clubs en lien avec la mouvance séparatiste. Qui plus est, 1 057 personnes, soit 13 % des individus inscrits au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT), seraient suivies dans le cadre du sport. Enfin, 127 associations sportives sont aujourd’hui identifiées par le ministère des Sports et le Comité nationale olympique et sportif français (CNOSF) comme ayant une relation avec une mouvance séparatiste, ce qui représente 11 000 personnes que l’État laisse s’entraîner dans un environnement communautariste.

Si, comme le rapport Médéric Chapiteaux, de nombreux clubs sportifs en France sont des lieux d’islamisation, le risque qu’ils soient ou deviennent des camps d’entraînement pour le djihad est un risque avéré. Une crainte qui s’appuie sur le passé récent : Boualem Bensaïd, l’un des responsables de l’attentat de Saint-Michel en 1995 était un karatéka de l’équipe nationale d’Algérie ; les auteurs des attentats de Madrid et Londres en 2003 et 2004 avaient tous été recrutés dans des clubs de sport.

Le collectif des « Hijabeuses », créé en mai 2020 pour défendre le droit des joueuses de football de porter le voile lors des matchs officiels en France, est un exemple de l’entrisme de l’idéologie islamiste et de la prolifération des revendications communautaristes dans le monde du sport. Dans une note intitulée « le sport vecteur de communautarisme voire de radicalisme », rédigée en 2015, des agents du Service central du renseignement territorial dévoilent de nombreux exemples de clubs sportifs dans lesquels l’islam politique s’est engouffré. Ainsi, les prières d’un groupe de salafiste dans les vestiaires d’un club de football de l’est de la France ou l’accès à un club d’art martial « coréen » strictement réservé aux femmes portant le « hijab » et s’entraînant à des horaires réservés en sont autant d’illustrations.

En augmentant les moyens budgétaires alloués aux actions de prévention et de sensibilisation à la radicalisation dans le sport et en prélevant des crédits sur le développement de la vie associative – dont font partie les clubs sportifs -, cet amendement vise donc à renforcer la lutte contre l’entrisme islamiste dans le monde du sport.